

Département du
Pas-de-Calais

Arrondissement d'ARRAS

Commune de VITRY-EN-ARTOIS

**MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE VITRY EN
ARTOIS ET POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC**

Présidence : Pierre GEORGET
Secrétaire : Philippe PALASCINO

Extrait du registre des délibérations Vendredi 21 juin 2019
Date de la convocation : 12 juin 2019

N° de Délibération : 62-2019-R01

Présents : Pierre GEORGET, Maire - Catherine VESIEZ, Christian DELATTRE, Jean-Louis BEZAULT, Sylviane DURAK, Francis RICHARD, Michel DEBAVELAERE, Sylvette HENNEBIQUE, Adjoint au Maire - Jean-Jacques THOMAS, Didier DAVOINE, Conseillers Municipaux Délégués - Pierre DECOURRIERE, Sandrine CARPENTIER METAY, Sylvie JONIAUX, Didier DECAEN, Philippe PALASCINO, Agnès LEDE, Lionel CORENFLOS, Sylvie LEFEBVRE, Rodrigue VOOGT, Corinne LANSIAU, Christophe MASSEMIN, Didier PERRAUD, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés avec pouvoir :

Maryse DUEZ à Pierre GEORGET, Christelle GUELMENGER à Agnès LEDE, Odile VILTRART à Sylviane DURAK, Christelle BRASDEFER à Catherine VESIEZ.

Vote : adoptée à l'unanimité

Pour : 26

Contre : ()

Abstention : ()

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

CONSIDERANT que le ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald DARMANIN, poursuit sa politique de réforme d'accès aux services des Directions Générales des Finances Publiques, laissant craindre la fermeture à terme de la trésorerie de Vitry-en-Artois et son remplacement par les futures Maisons de Services Au Public (MSAP),

CONSIDERANT le soutien indéfectible de notre municipalité à la trésorerie municipale, eu égard au travail des agents de la trésorerie de Vitry-en-Artois, la confiance que nous partageons, du nécessaire rôle que joue cette structure pour l'accompagnement et le conseil de nos administrés et nos collectivités,

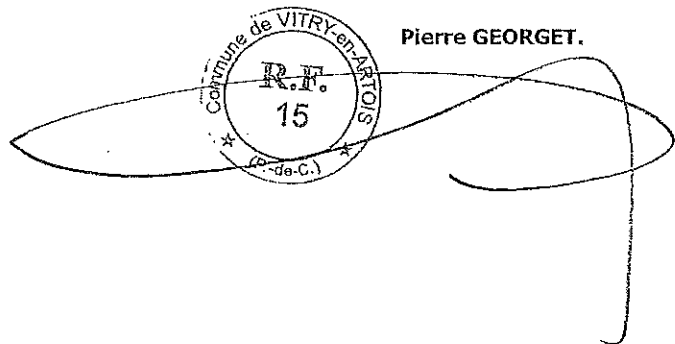
Ayant entendu son rapporteur,

S'OPPOSE à la fermeture de la trésorerie de Vitry-en-Artois et plus largement de celles implantées sur le territoire de la Communauté de Communes d'OSARTIS MARQUION.

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Pierre GEORGET.



RAPPELLE que conformément aux articles L 311-1 et R 421-1 alinéa 1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille, et ce dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur dans les deux mois à compter de sa notification ou publication. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux, qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'administration.

Motion contre la fermeture de la trésorerie de Vitry-en-Artois et pour la défense du service public

Le ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald DARMANIN, poursuit sa politique de réforme d'accès aux services des Directions Générales des Finances Publiques. Lors du dernier conseil municipal, nous nous étions émus de cette décision et nous avons évoqué la mobilisation des élus du territoire au côté des agents des perceptions. Notre soutien, eu égard au travail des agents de la trésorerie de Vitry-en-Artois et la confiance que nous partageons avec madame Dupont, est indéfectible. Aujourd'hui, les plans du ministre se précisent et nous pouvons craindre la fermeture à terme de la perception de Vitry-en-Artois. Les futures Maisons de Services Au Public (MSAP) devraient pallier à ces fermetures prochaines, mais nous savons déjà que le service rendu ne sera pas à la hauteur de celui offert à nos populations aujourd'hui. Nous pouvons regretter que les services publics et notamment les services déconcentrés de l'Etat fuient une fois encore nos territoires ruraux.

Afin de défendre la trésorerie de Vitry-en-Artois et plus largement celles implantées sur le territoire de la Communauté de Communes d'OSARTIS MARQUION, il vous est demandé de délibérer pour vous opposer à ces fermetures et manifester votre soutien.